

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du travail, de l'emploi,
de la formation professionnelle
et du dialogue social

Arrêté du 10 août 2012

portant nomination des membres du jury de la voie d'accès professionnelle dans le corps de l'inspection du travail au titre de l'année 2013

Le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social,

Vu l'arrêté du 15 avril 2010 relatif à l'organisation de la voie d'accès professionnelle dans le corps de l'inspection du travail modifié par l'arrêté 9 juillet 2012, notamment l'article 5,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2012 autorisant au titre de l'année 2013 l'ouverture de la voie d'accès professionnelle au corps de l'inspection du travail,

Arrête :

Article 1^{er} :

Sont nommés en qualité de membres du jury de la voie d'accès professionnelle dans le corps de l'inspection du travail, au titre de l'année 2013 :

Monsieur Jean-Marc BOULANGER inspecteur général des affaires sociales honoraire, président du jury,

Au titre des trois agents du corps de l'inspection du travail, dont au moins un avec le grade de directeur du travail :

Madame Aline BIRCK directrice adjointe du travail à l'unité territoriale de la Moselle de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Lorraine ;

Monsieur Philippe SOLD directeur du travail responsable de l'unité territoriale de Meurthe et Moselle à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Alsace ;

Madame Nathalie VITRAT inspectrice du travail à l'unité territoriale du Tarn de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Midi-Pyrénées.

Au titre de l'agent de catégorie A en fonctions dans les services centraux ou déconcentrés des ministères chargés du travail, de l'emploi ou de la formation professionnelle :

Madame Gwenaëlle BOISARD attachée principale d'administration des affaires sociales à la direction générale du Travail ;

Au titre des correcteurs et examinateurs associés :

Madame Valérie BEPOIX directrice adjointe du travail à l'unité territoriale du Bas-Rhin de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Alsace ;

Madame Sylvie BOURSIER chargée de mission à la direction générale de Pôle emploi ;

Monsieur Daniel BRUNIN directeur du travail à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Pays de la Loire, Responsable de l'unité territoriale de Loire Atlantique ;

Monsieur Grégoire FREREJACQUES attaché principal d'administration à la direction de l'administration générale et de la modernisation des services au ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social ;

Madame Christiane LENFANT directrice du travail honoraire ;

Monsieur Pierre PIMPIE directeur du travail, à la délégation générale de l'emploi et de la formation professionnelle ;

Madame Céline RANQUE inspectrice du travail à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Aquitaine ;

Monsieur Mazyar TAHERI attaché principal d'administration à la délégation aux affaires européennes et internationales au ministère des affaires sociales et de la santé ;

Madame Marie-Pauline VAUDIN inspectrice du travail à l'unité territoriale de Côte d'Or de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bourgogne.

Article 2 :

Le directeur de l'administration générale et de la modernisation des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le

10 AOUT 2012

Pour le Ministre et par délégation
Le directeur de l'administration générale
et de la modernisation des services

Joël BLONDEL